



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 septembre 2012  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité de l'énergie durable

##### Vingt et unième session

Genève, 28-30 novembre 2012

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail, évaluation biennale, cadre stratégique**

### **Rapport d'évaluation biennale pour 2010-2011 (Sous-programme 5: énergie durable)**

#### **Note du secrétariat**

##### *Résumé*

La présente note est établie conformément à la décision de la Commission (document E/2004/37-E/ECE/1416), dans laquelle il est demandé aux comités sectoriels de procéder à l'évaluation biennale des résultats de leur programme de travail.

Elle contient le rapport d'évaluation biennale des résultats du programme de travail du sous-programme de la Commission économique pour l'Europe (CEE) concernant l'énergie durable pour 2010-2011. L'évaluation suit le plan d'évaluation biennale pour 2010-2011 (document ECE/ENERGY/2010/6), approuvé par le Comité à sa dix-neuvième session de 2010 et joint pour référence en annexe à la présente note dans une version restructurée.

Le rapport d'évaluation biennale des résultats établit des liens entre les réalisations escomptées (RE) et les indicateurs de succès (IS) du cadre stratégique pour 2010-2011 et divise les domaines de travail du Comité en quatre modules.

Le Comité est invité à approuver le rapport d'évaluation biennale.

## **Module 1**

# **Stratégies en matière d'énergie durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle**

### **Réalisations escomptées**

1. Progrès dans le développement d'une énergie durable, en particulier production d'énergies moins polluantes, sécurité énergétique et diversification des sources énergétiques

#### **Indicateurs de succès**

i) Pourcentage des répondants à l'enquête indiquant qu'ils ont pris des mesures concrètes ou réformé les politiques à la suite du dialogue entre les pouvoirs publics, l'industrie et le secteur financier

##### *Mesures des résultats*

2006-2007: 55 %

2008-2009: 60 %

Objectif pour 2010-2011: 65 %

Résultat obtenu: 70 %

ii) Pourcentage des répondants à l'enquête indiquant qu'ils jugent très utiles les informations et les rapports techniques et stratégiques de la CEE sur les questions en matière d'énergie durable

##### *Mesures des résultats*

2006-2007: 46 %

2008-2009: 60 %

Objectif pour 2010-2011: 65 %

Résultat obtenu: 86 %

### **Énoncé des réalisations**

2. Pendant l'exercice biennal, le Comité de l'énergie durable a offert un espace de dialogue sur les politiques en matière d'énergie abordable et durable à 35 pays et 17 organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Il a également étudié comment les politiques et les investissements en matière énergétique et climatique pouvaient permettre de construire un avenir énergétique durable, en particulier dans la région de la CEE.

3. Il ressort des questionnaires annuels que plus de 72 % des personnes interrogées ont tiré parti du dialogue mené sur les politiques et estiment que les études et la documentation établies par le Comité sont «utiles» ou «très utiles» à la prise de décisions. Plus de 80 % des personnes interrogées ont déclaré être soit des décideurs soit des conseillers auprès de décideurs.

4. Lors des deux dernières sessions du Comité de l'énergie durable (24-26 novembre 2010; 16-18 novembre 2011), il est ressorti d'un questionnaire papier que respectivement 68 % et 72 % des personnes interrogées étaient des décideurs ou des conseillers auprès de décideurs. Du fait de leur fonction, ces personnes peuvent être considérées comme pouvant sur les changements d'orientation concrets.

5. La majorité écrasante des personnes qui ont répondu aux questionnaires papier (86 %) (sessions du Comité de l'énergie durable, 24-26 novembre 2010 et 16-18 novembre 2011) ont jugé les débats utiles ou très utiles. Aucun participant au questionnaire ne les a jugés inutiles.

#### **Enseignements à retenir**

6. L'enseignement important à retenir est que le dialogue promu par le Comité avait fait ressortir les points principaux à bien comprendre pour que les secteurs public et privé agissent dans la mesure voulue pour surmonter les défis en matière d'énergie. Le Comité centre principalement ses efforts sur les conditions cadres à instaurer pour permettre la réalisation d'investissements dans les ressources énergétiques primaires et sur les politiques à suivre pour assurer le bon fonctionnement des marchés de l'énergie en aval et au niveau intermédiaire.

## **Module 2**

### **Utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique et économies d'énergie**

#### **Réalisations escomptées**

7. Avancées dans le traitement de la problématique des économies d'énergie et des rendements énergétiques dans l'ensemble de la région de la CEE, notamment dans le sens d'une diminution des impacts environnementaux de l'énergie et de la création de marchés des économies d'énergie dans les pays en transition

#### **Indicateurs de succès**

i) Nombre accru de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique au titre du programme «Efficacité énergétique 21» (EE21) approuvés pour financement dans les pays en transition

#### *Mesures des résultats*

2006-2007: Aucun projet

2008-2009: 14 projets

Objectif pour 2010-2011: 16 projets

Résultat obtenu: 25 projets

#### **Énoncé des réalisations**

8. Au titre du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» du programme EE21, une étude régionale a été menée dans le cadre du sous-programme afin de déterminer les réformes à engager pour encourager les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, un réseau des institutions nationales participant au projet a été créé et les bases d'un fonds d'investissement spécial en partenariat public-privé ont été posées. La CEE a également organisé des ateliers d'expert en ex-République yougoslave de Macédoine, en Fédération de Russie, au Kazakhstan, au Tadjikistan et en Ukraine pour partager les bonnes pratiques et des enseignements tirés dans le domaine de l'amélioration des lois et politiques nationales. Toutes ces activités ont permis de surmonter des obstacles institutionnels et financiers et débouché sur l'élaboration de projets valorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans plusieurs pays.

9. Une liste initiale de 300 propositions de projets a été dressée par le concepteur du fonds d'investissement du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» et doit être examinée au moment de la mise en place du fonds d'investissement.

10. Le projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» est un projet multidonateurs mis en œuvre par la CEE dans 12 pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale et d'Asie centrale. Selon le descriptif du projet, il a été procédé en 2011 à une évaluation à mi-parcours, avec l'une des institutions partenaires (PNUE/FEM). Un examen à mi-parcours du projet a été effectué par un consultant extérieur indépendant. Le projet a reçu l'appréciation globale «Assez satisfaisant». On trouvera ci-après un résumé des principales conclusions de l'examen concernant les réalisations et les résultats du projet:

- Les activités prévues dans le projet ont été exécutées, les résultats escomptés ont été obtenus dans deux de ses trois volets et la plupart des résultats escomptés ont été obtenus dans le troisième volet;
- Le volet «cadre directif et réglementaire en matière d'énergie» a permis de dégager un excellent aperçu de la situation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les 12 pays du projet et de formuler des recommandations relatives à la politique à mener pour chaque pays. Le Forum international sur l'efficacité énergétique d'Astana de 2010 a été une réussite et est désormais tenu chaque année. De plus, dans plusieurs pays, des visites ont été effectuées par des experts des politiques à suivre qui ont fourni des conseils. Leur travail est de bonne qualité;
- Le volet «renforcement des capacités et liste de projets en attente» a permis de créer un site Web sur le projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» qui comporte des liens vers les sites Web nationaux relatifs à ce projet. La liste de projets soumise par les institutions nationales partenaires et les coordonnateurs nationaux au Groupe de la gestion du projet comprend 200 propositions de projets. Toutefois, la question en suspens de savoir si le fonds sera créé et à quel moment a partiellement sapé les effets des efforts faits en matière de renforcement des capacités et de préparation de projets. Certains des meilleurs consultants spécialistes des finances et des affaires conservent une attitude attentiste discrète;
- Les activités du volet «Fonds de mezzanine et de financement par actions» devaient être achevées et ses résultats obtenus dans un délai d'un an après le début du contrat de conception du fonds. Différents détails doivent être clarifiés, notamment les modalités selon lesquelles la CEE apportera son appui financier aux préparatifs du projet. Un investisseur principal/directeur de fonds d'investissement disposé à fournir 10 % du financement total, qui s'élève à 250 millions d'euros, a été choisi: NBGI Private Equity (NBGI PE). Le concepteur du fonds n'a pas encore débuté l'activité de placement consistant à appeler les investisseurs à contribuer au fonds en fonction des perspectives d'investissement.

11. Il a été procédé à une auto-évaluation du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» pour la période 2010-2011. Cette auto-évaluation visait à évaluer la mesure dans laquelle le projet avait contribué à la réalisation des objectifs des États membres et des autres parties prenantes concernant le financement des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables et à déterminer les actions concrètes à entreprendre pour apporter des améliorations. Une fois la période d'auto-évaluation achevée, un rapport de fond avait été établi. Les conclusions et recommandations figurant dans ce rapport sont fondées sur les conclusions et recommandations de l'examen à mi-parcours effectué dans le cadre du projet en 2011.

**Enseignements à retenir**

12. Les résultats positifs obtenus dans le cadre du programme Efficacité énergétique 21 dans la région de la CEE peuvent également être partagés et faire l'objet d'actions de sensibilisation dans d'autres régions du monde dans le cadre du projet Efficacité énergétique globale 21 (EEG21), en coopération avec les autres commissions régionales de l'ONU. L'analyse qui figure dans la publication de la CEE intitulée «Financer l'atténuation du changement climatique mondial» a permis de tirer des conclusions préliminaires concernant l'importance d'une action de sensibilisation aux possibilités d'amélioration et de la diffusion des compétences nécessaires à cette fin, le rôle essentiel des réformes visant à édifier un environnement institutionnel facilitateur où il serait possible d'améliorer l'efficacité énergétique, d'en mesurer l'importance et d'en déterminer le coût, et la nécessité de mettre en place un régime mondial concernant les émissions de carbone qui incite fortement à réduire les niveaux de consommation énergétique et mette à la disposition de tous les pays les connaissances, les technologies et les moyens de financement appropriés.

**Module 3****Activités normatives dans le domaine de l'énergie, y compris l'étiquetage et les systèmes de classification et le cadre juridique et directif correspondant****Réalisations escomptées**

13. Poursuite de l'élargissement et de l'application des recommandations/lignes directrices de la CEE et des instruments pour le développement énergétique durable, en particulier l'élargissement et l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (CCNU-2009).

**Indicateurs de succès**

i) Nombre accru d'organisations professionnelles et d'organismes normatifs internationaux favorables à la poursuite de l'élargissement et de l'application de la CCNU-2009, notamment comme base de départ pour les normes d'information financière concernant les industries extractives

*Mesures des résultats*

2006-2007: 7 nouvelles organisations

2008-2009: 4 nouvelles organisations

Objectif pour 2010-2011: 5 nouvelles organisations

Résultat obtenu: 8 nouvelles organisations

ii) Nombre accru de pays exprimant leur intention d'appliquer la CCNU-2009 pour gérer leurs ressources en énergie fossile et en uranium

*Mesures des résultats*

2006-2007: 18 pays

2008-2009: 8 pays

Objectif pour 2010-2011: 10 pays

Résultat obtenu: 12 pays

### Énoncé des réalisations

14. Le nombre croissant d'États membres ou non de la CEE qui participent aux réunions annuelles du Groupe d'experts de la classification des ressources et aux ateliers nationaux et internationaux sur la Classification-cadre est le signe d'une volonté croissante d'appliquer ou de mettre en correspondance la CCNU-2009. Au cours de l'exercice biennal, 12 pays ont dit être disposés à appliquer ou mettre en correspondance la Classification-cadre et huit organisations professionnelles et organisations internationales de normalisation se sont déclarées favorables à la poursuite de son enrichissement et de son application.

15. D'importants progrès ont été faits sur la voie de l'harmonisation de la CCNU-2009 à la première session du Groupe d'experts (28-30 avril 2010, Genève) ainsi qu'à la deuxième session (6-8 avril 2011, Genève). Les représentants de 17 pays membres et de 7 pays non membres de la CEE ont participé à la session de 2010 et les représentants de 16 pays membres et de 9 pays non membres de la CEE ont participé à la session de 2011. Des représentants du système des Nations Unies, d'institutions spécialisées et d'un grand nombre d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, notamment de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), de la Commission européenne et d'Eurostat ont également participé aux réunions.

16. La version actuelle de la Classification a été approuvée fin 2009 (CCNU-2009). Cette version est bien plus simple, générique et facile à utiliser. Pour garantir une application cohérente et uniforme du système, le Groupe de travail chargé des spécifications du Groupe d'experts a entamé, pendant l'exercice biennal, des travaux en vue de l'élaboration de spécifications génériques et de spécifications propres à tel ou tel produit. Une enquête a été menée auprès des différentes parties prenantes (pouvoirs publics, secteur privé, responsables de la planification en matière énergétique au niveau international et acteurs participant à la communication d'informations financières) et a permis d'identifier leurs besoins en matière de spécifications. Les propriétaires d'autres systèmes de classification ont été encouragés à mettre en correspondance leurs systèmes respectifs avec la CCNU-2009, avec l'aide du Bureau et du Groupe d'experts. Des études de cas ont également été menées et des projets pilotes élaborés pour faciliter la mise au point d'un guide des bonnes pratiques pour l'application de la CCNU-2009.

17. L'un des défis majeurs à relever pour le Groupe d'experts de la classification des ressources consiste à élaborer à la fois des spécifications génériques et des spécifications propres à tel ou tel produit dans le cadre de la CCNU-2009, en collaboration et en coopération avec le large éventail de parties prenantes aux besoins desquelles la CCNU-2009 est censée répondre dans la mesure du possible. La prise en compte des besoins divergents des parties prenantes et le long délai qui peut s'écouler pour le retour d'informations de toutes les parties prenantes représentant des difficultés à surmonter. Une difficulté supplémentaire rencontrée dans la poursuite du développement et de la promotion de la CCNU-2009 tient au fait que les travaux menés dans ce domaine reposent sur les ressources très limitées disponibles au titre du budget ordinaire et nécessitent donc d'importantes contributions volontaires en nature des gouvernements, des entreprises et des experts individuels, contributions dont on ne peut garantir la fourniture.

18. Pendant l'exercice biennal, la CCNU-2009 a été publiée en tant qu'ouvrage de la Série énergie de la CEE dans toutes les langues de l'ONU et diffusée en version papier et sous forme électronique. Afin de renforcer les capacités en ce qui concerne l'application de la Classification-cadre et ses avantages, des ateliers nationaux ont été organisés en Pologne et en Turquie et un atelier international s'est tenu au Royaume-Uni. Des présentations de la CCNU-2009 ont également été faites lors de conférences mondiales en 2010 et 2011. Une documentation utile sur la CCNU-2009 et le Groupe d'experts est disponible sur le site Web de la CEE, à l'adresse <http://www.unece.org/energy/se/reserves.html>.

**Enseignements à retenir**

19. Une approche concertée et intégrée est essentielle pour prendre en compte, dans toute la mesure possible, des vues et des besoins des parties prenantes à la CCNU-2009. L'application de cette approche prend beaucoup de temps, mais elle permet de garantir, dans une large mesure, que les parties prenantes resteront engagées dans cette phase de développement essentielle. Les essais, les études de cas et les projets pilotes permettent aux utilisateurs potentiels de comprendre la façon dont le système fonctionne dans la pratique ainsi que ses avantages, et font ressortir les points à améliorer. Les présentations de la CCNU-2009 faites par les membres du Groupe d'experts et le secrétariat lors de conférences mondiales, ainsi que les ateliers techniques nationaux, régionaux et internationaux, permettent de renforcer de manière relativement économique les capacités et les connaissances concernant la Classification-cadre.

**Module 4****Infrastructure énergétique, notamment réseaux électriques et réseaux de distribution de gaz****Réalisations escomptées**

20. Progrès dans l'exécution de projets en faveur du développement d'une énergie durable.

**Indicateurs de succès**

Accroissement du volume de carburant diesel remplacé par du gaz naturel dans les véhicules utilitaires empruntant l'itinéraire du projet «Couloir bleu» de transport routier à travers l'Europe

*Mesures des résultats*

2006-2007: 96 000 tonnes

2008-2009: 320 000 tonnes

Objectif pour 2010-2011: 350 000 tonnes

Résultat obtenu: 360 000 tonnes

**Énoncé des réalisations**

21. Pendant l'exercice biennal, la CEE a organisé plusieurs réunions rassemblant des représentants d'autorités, d'institutions et d'entreprises de gaz privées de la région, en vue de réfléchir à la mise en œuvre des solutions envisagées dans le cadre de l'étude de projet «Couloir bleu» de la Commission. Cette étude prévoit, pour les poids lourds, plusieurs points de ravitaillement en gaz naturel liquéfié où l'alimentation en carburant est pleinement garantie. En 2009, environ 80 000 véhicules fonctionnant au gaz naturel comprimé ont emprunté le «Couloir bleu», qui est parsemé de 800 stations de ravitaillement. On estime que le volume de gazole remplacé par le gaz naturel dans les véhicules utilitaires empruntant l'itinéraire du projet «Couloir bleu» de transport routier à travers l'Europe a atteint 180 000 tonnes en 2010-2011. Les actions menées ont également permis de sensibiliser le public aux possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'environnement.

**Enseignements à retenir**

22. Il est important de veiller à sensibiliser la population à l'intérêt que présente le gaz naturel comprimé (GNC) en tant que carburant écologiquement rationnel, et il est donc important pour la CEE de renforcer encore la coopération avec les organisations partenaires intéressées par le projet «Couloir bleu». Selon les prévisions actuelles du Bureau de statistique de l'Allemagne, les flux de marchandises à destination de l'Allemagne et à l'intérieur de ce pays devraient doubler entre 2010 et 2050, ce qui devrait conduire à utiliser des carburants écologiquement rationnels, tels que le GNC.



## Annexe

## Plan d'évaluation biennale actualisé du sous-programme relatif à l'énergie durable pour l'exercice biennal 2010-2011

<i>Réalisations escomptées et indicateurs de succès du Cadre stratégique 2010-2011</i>	<i>Titre du module des activités</i>	<i>Réalisations escomptées et indicateurs de succès de l'Évaluation biennale 2010-2011</i>
<p>RE a) Progrès dans le développement d'une énergie durable, en particulier production d'énergies moins polluantes, sécurité énergétique et diversification des sources énergétiques</p> <p>IS a) i) Pourcentage des répondants à l'enquête indiquant qu'ils ont pris des mesures concrètes et réformé les politiques à la suite du dialogue entre les pouvoirs publics, l'industrie et le secteur financier</p> <p><i>Mesures des résultats:</i> 2006-2007: 55 % Estimation 2008-2009: 60 % Objectif pour 2010-2011: 65 %</p> <p>RE a) ii) Pourcentage des répondants à l'enquête indiquant qu'ils jugent très utiles les informations et les rapports techniques et stratégiques de la CEE sur les questions en matière d'énergie durable</p> <p><i>Mesures des résultats:</i> 2006-2007: 46 % Estimation 2008-2009: 60 % Objectif 2010-2011: 65 %</p> <p>RE b) Avancées dans le traitement de la problématique des économies d'énergie et des rendements énergétiques dans l'ensemble de la région de la CEE, notamment dans le sens d'une diminution des impacts environnementaux de l'énergie et de la création de marchés des économies d'énergie dans les pays en transition</p> <p>IS b) Nombre accru de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique au titre du projet «Efficacité énergétique 21» approuvés pour financement dans les pays en transition</p>	<p>1. Stratégies en matière d'énergie durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle</p> <p>2. Utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique et économies d'énergie</p>	<p>RE 1. Progrès dans le développement d'une énergie durable, en particulier production d'énergies moins polluantes, sécurité énergétique et diversification des sources énergétiques</p> <p>IS 1. i) Pourcentage des répondants à l'enquête indiquant qu'ils ont pris des mesures concrètes et réformé les politiques à la suite du dialogue entre les pouvoirs publics, l'industrie et le secteur financier</p> <p><i>Mesures des résultats:</i> 2006-2007: 55 % Estimation 2008-2009: 60 % Objectif pour 2010-2011: 65 %</p> <p>IS 1. ii) Pourcentage des répondants à l'enquête indiquant qu'ils jugent très utiles les informations et les rapports techniques et stratégiques de la CEE sur les questions en matière d'énergie durable</p> <p><i>Mesures des résultats:</i> 2006-2007: 46 % Estimation 2008-2009: 60 % Objectif 2010-2011: 65 %</p> <p>RE 2. Avancées dans le traitement de la problématique des économies d'énergie et des rendements énergétiques dans l'ensemble de la région de la CEE, notamment dans le sens d'une diminution des impacts environnementaux de l'énergie et de la création de marchés des économies d'énergie dans les pays en transition</p> <p>IS 2. i) Nombre accru de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique au titre du projet «Efficacité énergétique 21» approuvés pour financement dans les pays en transition</p>

Réalisations escomptées et indicateurs de succès  
du Cadre stratégique 2010-2011

Titre du module des activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès  
de l'Évaluation biennale 2010-2011

*Mesures des résultats:*

2006-2007: aucun projet

Estimation 2008-2009: 14 projets

Objectif pour 2010-2011: 16 projets

RE c) Poursuite de l'élargissement et de l'application des recommandations/lignes directrices de la CEE et des instruments pour le développement d'une énergie durable, en particulier l'élargissement et l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales

IS c) i) Nombre accru d'organisations professionnelles et d'organismes normatifs internationaux favorables à la poursuite de l'élargissement et de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales, notamment comme base de départ pour les normes d'information financière concernant les industries extractives

*Mesures des résultats:*

2006-2007: 7 nouvelles organisations

Estimation 2008-2009:

4 nouvelles organisations

Objectif pour 2010-2011:

5 nouvelles organisations

IS c) ii) Nombre accru de pays exprimant leur intention d'appliquer la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales dans le cadre de la gestion de leurs ressources en énergie fossile et en uranium

*Mesures des résultats:*

2006-2007: 18 pays

Estimation 2008-2009: 8 pays

Objectif pour 2010-2011: 10 pays

RE d) Progrès dans la mise en œuvre de projets en faveur du développement d'une énergie durable

IS 4. d) Accroissement du volume de carburant diesel remplacé par du gaz naturel dans les véhicules utilitaires empruntant l'itinéraire du projet «Couloir bleu» de transport routier à travers l'Europe

3. Activités normatives dans le domaine de l'énergie, y compris l'étiquetage et les systèmes de classification et le cadre juridique et directif correspondant

4. Infrastructure énergétique, notamment réseaux électriques et réseaux de distribution de gaz

*Mesures des résultats:*

2006-2007: aucun projet

Estimation 2008-2009: 14 projets

Objectif pour 2010-2011: 16 projets

RE 3. Poursuite de l'élargissement et de l'application des recommandations/lignes directrices de la CEE et des instruments pour le développement d'une énergie durable, en particulier l'élargissement et l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales

IS 3 i) Nombre accru d'organisations professionnelles et d'organismes normatifs internationaux favorables à la poursuite de l'élargissement et de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales, notamment comme base de départ pour les normes d'information financière concernant les industries extractives

*Mesures des résultats:*

2006-2007: 7 nouvelles organisations

Estimation 2008-2009:

4 nouvelles organisations

Objectif pour 2010-2011:

5 nouvelles organisations

IS 3. ii) Nombre accru de pays exprimant leur intention d'appliquer la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales dans le cadre de la gestion de leurs ressources en énergie fossile et en uranium

*Mesures des résultats:*

2006-2007: 18 pays

Estimation 2008-2009: 8 pays

Objectif pour 2010-2011: 10 pays

RE 4. Progrès dans la mise en œuvre de projets en faveur du développement d'une énergie durable

IS 4. i) Accroissement du volume de carburant diesel remplacé par du gaz naturel dans les véhicules utilitaires empruntant l'itinéraire du projet «Couloir bleu» de transport routier à travers l'Europe

---

*Réalisations escomptées et indicateurs de succès  
du Cadre stratégique 2010-2011*

*Titre du module des activités*

*Réalisations escomptées et indicateurs de succès  
de l'Évaluation biennale 2010-2011*

---

*Mesures des résultats:*

2006-2007: 96 000 tonnes

2008-2009: 320 000 tonnes

Objectif pour 2010-2011: 350 000 tonnes

*Mesures des résultats:*

2006-2007: 96 000 tonnes

2008-2009: 320 000 tonnes

Objectif pour 2010-2011: 350 000 tonnes

---